

## **Collège Paul Vaillant-Couturier ARGENTEUIL 95100**

### **Réunion du mercredi 2 décembre après-midi**

La réforme du collège (contestée par une intersyndicale représentant 80% des enseignants en collège) doit être mise en place dès la rentrée 2016 sur l'ensemble des niveaux en même temps (6<sup>ème</sup> → 3<sup>ème</sup>). Malgré les apparences et la communication officielle, les personnels enseignants s'aperçoivent que cette réforme soulève de nombreuses et épineuses questions, qui restent encore aujourd'hui sans réponses satisfaisantes. Nombreux ont fait grève et ont participé aux différentes manifestations hostiles à cette réforme.

C'est pourquoi, les enseignants du collège Paul Vaillant-Couturier réunis ce mercredi 2 décembre après-midi tiennent à rappeler leur opposition à cette réforme et font remarquer qu'ils ne sont présents à cette réunion que parce qu'elle leur est imposée.

En tous les cas nous continuerons de demander :

- le retrait du projet de réforme du collège qui doit s'appliquer à la rentrée 2016
- l'abrogation du décret n°2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège, publié au JORF n°0115 du 20 mai 2015.

#### **Nous refusons:**

- La perte d'heures d'enseignements pour nos élèves de collège, liée au passage à 26 heures hebdomadaires de cours.
- La part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'institutionnaliser les inégalités entre collèges (particulièrement ceux de l'éducation prioritaire), les mettra en concurrence et nuira aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité.
- La suppression des options officielles comme le Latin et du dispositif bilangue qui sont des ouvertures sur le monde et des facteurs d'épanouissement pour nos élèves, favoriseront les stratégies d'évitement et contribueront à la fuite vers le privé.
- La fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements via l'imposition partout de l'Anglais en LV1.
- La globalisation des horaires des disciplines scientifiques (S.V.T, S.P.C, Technologie) en classe de 6<sup>ème</sup>.
- La suppression des deux heures d'accompagnement en plus des horaires disciplinaires en 6<sup>ème</sup> qui risque de se répercuter sur le volume horaire en Français et en Mathématiques à la rentrée 2016.
- Le flou qui entoure l'évaluation pour le Diplôme National du Brevet (modalités et moyens).
- Le maintien de l'évaluation par compétences.
- L'application des nouveaux programmes sur les quatre niveaux du collège dès la rentrée 2016 et demandons leur échelonnement sur 3-4 ans ainsi que les crédits disponibles pour renouveler tous les manuels scolaires dans toutes les disciplines.
- L'interdisciplinarité et l'accompagnement personnalisé imposés en lieu et place des heures de cours disciplinaires.
- L'absence de temps de concertation dans nos emplois du temps pour nous permettre d'élaborer les projets interdisciplinaires, de même que l'accroissement constant et exponentiel du nombre de réunions et de conseils, y compris avec les écoles rattachées à notre établissement, pour tenter de mettre en place cette réforme.
- Le système de formation des personnels prévu par le ministère pour mettre en place cette réforme.
- Que la liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement.
- La mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements.
- La dégradation prévisible des emplois du temps des élèves et des enseignants.

Nous refusons une réforme qui dévoie des outils pédagogiques (comme l'interdisciplinarité...), qui ignore les contraintes du travail collectif, et ce dans un objectif principal inavoué d'économies budgétaires, au détriment total de la qualité de l'instruction et de l'éducation des élèves.

Nous demandons donc une réforme du collège qui permette une réelle prise en compte des difficultés des élèves dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>, et qui donne la possibilité à chaque élève d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités.

Les enseignants du collège Paul Vaillant-Couturier